



Association des Parents d'Elèves Indépendants de Margency

Compte rendu conseil d'école maternelle du 8 novembre 2013

1- Points abordés

- La rentrée : les effectifs, les classes, l'équipe éducative.
- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.
- La charte de Laïcité.
- Les rythmes scolaires pour la rentrée de 2014.
- Le règlement intérieur de l'école.
- Informations sur l'organisation pédagogique (livrets, APC , projets...).
- La coopérative scolaire.
- L'entretien de l'école et les travaux réalisés.
- manifestations avec l'APEIM.
- travail avec la bibliothèque municipale.

2- Les effectifs

A la rentrée, l'école comptait 99 enfants avec 31 PS, 33 MS et 34 GS

- Classe de petite section : Cécile Fayel et Soeurette Grignon le vendredi
- Classe de PS/MS : Angèle Drari
- Classe de MS/GS : Brigitte / Claire le Jeudi et vendredi
- Classe de MS/GS : Mme Bruneau /

L'école compte également 3 ATSEM + 2 à temps partiel

3- Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le 11 octobre de 14h00 à 18h00. Nombre d'électeurs 184, 67 votants, 4 bulletins blancs, 63 exprimés soit 36.41% de participation

4- Charte de la laïcité

Cette charte a été mise en place par le ministère de l'éducation nationale et sera affichée à l'entrée de chaque école. Cette dernière est établie en 15 points qui expliquent ce qu'est la tolérance, le rejet de la violence et la vocation laïque de l'école. Vous pouvez retrouver cette charte sur le lien suivant : <http://www.education.gouv.fr/cid73666/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

••• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE •••

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

••• L'ÉCOLE EST LAÏQUE •••

12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



Ministère
Éducation
nationale



5- Les rythmes scolaires

Comme tous les parents, nous avons demandés le résultat du retour de l'enquête qui a été menée avant les vacances. Il y a eu en tout (pour l'école primaire et maternelle) 122 retours de questionnaires avec 91 réponses positives ou plutôt positives et 41 retours négatifs ou plutôt négatifs. Ce qu'il ressort principalement de ces retours, c'est la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) avec des horaires d'entrée et de sortie réguliers. L'inquiétude première est l'occupation de nos enfants durant ces TAP. Aujourd'hui, la municipalité travaille avec l'inspecteur d'académie et les associations présentent dans notre secteur afin de fournir des TAP de qualité. Nous savons tous que cela changera certaines de nos habitudes. Nous avons également proposés lors de ce conseil, des TAP le soir sur 4 jours à partir de 15H45. Cette proposition a été remise à l'inspecteur d'académie qui préfère néanmoins la solution du matin. Une réunion de consultation et d'information est organisée par la municipalité le samedi 16 novembre à 10H30 salle « les Balladins » avec la présence de l'IEN, la municipalité et votre présence. Nous comptons sur vous !

6- Règlement intérieur

Pas de points particuliers à aborder.

7- Informations sur l'organisation pédagogique (livrets, APC , projets...).

Mise en place d'un nouveau livret de progrès plus simple et moins long pour faciliter sa compréhension. Simplification de la mise en page avec actuellement 7 pages et sur le nouveau, il n'y aura plus que 5 pages. Ces livrets seront remis 2 fois dans l'année, à savoir avant les vacances de février et au mois de juin.

Les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) seront mises en place tout au long de l'année en priorité pour les enfants ayant des lacunes de langage, d'écrit ou de compréhension.

Projets de l'école

Cette année, les 4 classes travailleront sur le thème de la découverte du monde en abordant la musique, les traditions, les coutumes et les animaux.

Sorite au quai Branly pour les PS et PS/MS le 22 novembre et le 26 novembre pour les deux classes de MS/GS.

Une sortie est programmée pour le ZOO de Thoiry en mars avec une demande des enseignants pour la participation de l'APEIM.

Une classe Poney pour les 4 classes est envisagée avec demande aux parents à venir.

Pour la classe de PS :

- Carnaval de l'école le 10 avril avec défilé dans les rue de Margency.
- Création de masque et vente de gâteaux si possible pour financer la sortie au zoo.
- Le Noël des enfants aura lieu le vendredi 20 décembre. Cette année, les enfants recevront un jouet individuel de la part du père Noël + 1 jeu collectif pour chaque classe.
- Atelier couture avec Soeurette pour la création de coussin
- Arts plastiques, création de volume (plus particulièrement un totem)

Pour la classe PS/MS :

- Sortie au parc de la mairie pour la découverte des fruits de saison, des feuilles pour mise en application dans les arts plastiques
- Atelier jardinage avec plantation de bulbe (tulipe, Iris, Narcisse)
- Tour du monde avec l'album « Le loup découvre le monde »

Pour la classe de MS/GS Mme Bruneau:

- Découverte avec Petit loup du monde avec sa valise, sa brosse à dent
- Découverte de Paris de l'Océanie de l'Afrique avec réception de colis et de lettre
- Création d'un album

Pour la classe de MS/GS Brigitte:

- Découverte du monde avec Mimi
- Sortie d'automne pour reconnaître les champignons comestibles et ceux qui ne le sont pas
- Création d'un cahier de vie
- Pâte à sel
- Correspondance avec les MS/GS de Soisy et si possible rencontre en fin d'année

8- Coopérative scolaire

- Elle est utilisée pour les projets, les spectacles et les sorties

9- Entretien des écoles

- Pose des deux émetteurs incendies
- La mise aux normes de la barrière pour l'évacuation des enfants a été effectuée cet été.

10- Manifestation avec l'APEIM

Fêtes du livre le 5 décembre, financement de la sortie à Thoiry, participation éventuellement de toutes les classes de MS/GS aux olympiades cette année.

11- Travail avec la bibliothèque municipale

Une fois par mois pour les trois classes de MS/GS

12- Divers

Mise en place du PPMS le vendredi 6 décembre pour un test grandeur réelle

Cordialement
Gwénaél LEMARDELEY
Président de l'APEIM